

Procès-verbal de la session **SPÉCIALE** tenue le **27 FÉVRIER 2017** à **19 heures** à l'hôtel de ville, salle du conseil, sis au 15 rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON,	mairesse;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller;
Luc DUVAL,	conseiller;
Krystel HOULE-PLANTE,	conseillère;
Marie-Josée PLEAU,	conseillère;
Christian TISLUCK,	conseiller.

Assiste également à la session :

Annie LEMIEUX,	greffière, directrice générale.
----------------	---------------------------------

17,44 OUVERTURE DE LA SESSION

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session à 19 h 30.

17,45 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

La greffière déclare qu'elle a signifié conformément à la loi l'avis de convocation pour cette séance spéciale.

17,46 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Comme il s'agit d'une session spéciale, l'ordre du jour est adopté comme tel.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. ASSURANCES COLLECTIVES – Mandat à l'Union des municipalités du Québec pour appel d'offres
6. LEVÉE DE LA SESSION

17-36

RÉSOLUTION NO 17-36 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Luc DUVAL**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

17,47 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est posée.

17,48 ASSURANCES COLLECTIVES – Mandat à l’Union des municipalités du Québec pour appel d’offres

17-37

**RÉSOLUTION NO 17-37
SERVICES PROFESSIONNELS D’UN CONSULTANT
EN ASSURANCES COLLECTIVES POUR LES MUNICIPALITÉS
ET ORGANISMES, DANS LE CADRE D’UN ACHAT REGROUPÉ
DE L’UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ)**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La Ville de Kingsey Falls a reçu une proposition de l’Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités (ou MRC ou régions intermunicipales) intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d’un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d’un achat regroupé de l’UMQ;
- 2 Les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* permettent à une municipalité de conclure avec l’UMQ une telle entente;
- 3 La Ville de Kingsey Falls désire se joindre à ce regroupement;
- 4 Conformément à la loi, l’UMQ procédera à un appel d’offres public pour octroyer le contrat;
- 5 L’UMQ prévoit lancer cet appel d’offres à l’hiver 2017;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU :

- QUE la Ville de Kingsey Falls confirme son adhésion au regroupement de l’UMQ pour retenir les services professionnels d’un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d’un achat regroupé et confie à l’UMQ le processus menant à l’adjudication du contrat;
- QUE le contrat octroyé sera d’une durée d’une année, renouvelable d’année en année sur une période maximale de cinq ans;
- QUE la Ville de Kingsey Falls s’engage à fournir à l’UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l’appel d’offres;
- QUE la Ville de Kingsey Falls s’engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;
- QUE la Ville de Kingsey Falls s’engage à payer à l’UMQ des frais de gestion de 1,15 % des primes totales versées par la municipalité.

17,49 LEVÉE DE LA SESSION

L’ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 19 h 32.

Micheline Pinard-Lampron
Mairesse

Annie Lemieux
Directrice générale et greffière